

époque, avec l'empereur Frédéric, son beau-frère, quoiqu'il eût déjà soutenu Grégoire IX contre lui, et qu'il dût plus tard fournir des subsides à Innocent IV pour lui faire la guerre. Ce fut alors que le pape songea à venir à Lyon; il traversa la Savoie au mois de novembre, et arriva peu de temps après dans cette ville, escorté par quelques troupes, sous le commandement du prince Thomas, frère d'Amé IV comte de Savoie (1). En choisissant Lyon pour résidence, le pontife trouvait à la fois un asile sûr, et exerçait provisoirement une petite vengeance contre son ennemi; car cette ville, bien que gouvernée par ses archevêques, qui en étaient souverains absolus depuis que l'archevêque Burchard, frère de Conrad-le-Pacifique, y avait établi son autorité (2), reconnaissait cependant le droit de suzeraineté des empereurs d'Allemagne, droit qui depuis long-temps n'ajoutait rien à la puissance de ceux-ci (3); mais les archevêques de Lyon l'avaient toujours re-

(1) Thomas de Savoie avait épousé en premières noces Jeanne, comtesse de Flandre, fille de Baudouin, empereur de Constantinople; mais cette princesse étant morte sans enfants, en 1244, Thomas de Savoie, se remaria avec Béatrix de Fiesque, nièce du pape.

(2) L'archevêque Burchard et Conrad-le-Pacifique étaient fils de Rodolphe II, roi de la Bourgogne Transjurane. La ville de Lyon, avant de passer sous l'autorité de Rodolphe II, faisait partie du royaume de Provence, dont Louis-l'Aveugle était souverain. Après la mort de Louis-l'Aveugle, Hugues, duc et marquis de Provence, qui gouvernait déjà depuis long-temps au nom du roi de Provence, s'empara de l'autorité royale, au détriment de Charles Constantin, fils de Louis-l'Aveugle, qu'il priva de ses droits, et auquel il ne laissa que la principauté de Vienne. Hugues, étant devenu roi d'Italie, pour ne pas y être inquiété par Rodolphe II, lui fit cession du royaume de Provence, et par conséquent de Lyon, en l'an 953. La réunion des royaumes de Provence et de la Bourgogne Transjurane constitua le royaume d'Arles ou des Deux-Bourgognes.

(3) Le dernier titre relatif à l'autorité des empereurs d'Allemagne sur le Lyonnais, dont nous ayons connaissance, est une charte d'Henri VI, père de Frédéric II, en faveur d'Agobard, abbé de Charlieu, dans laquelle il rappelle les bienfaits de Renaud, comte de Bourgogne, son aïeul, envers cette